

Des orientations qui préparent l'avenir

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, nouvelle étape pour le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brieuc

Il convient de rappeler que la Ville de Saint-Brieuc s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci se substituera à l'ancien Plan d'Occupation des Sols en fixant les règles d'utilisation des sols et de construction.

C'est un document stratégique qui définit également le projet d'aménagement global de la commune, précisant la cohérence entre les politiques d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement, d'économie et de services.

Suite à la concertation menée au printemps dernier, la Ville a franchi un nouveau pas dans cette dynamique en élaborant son Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Élément essentiel du PLU, le PADD maintient un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels tout en assurant une diversité sociale et urbaine. Il favorisera enfin une utilisation économe de l'espace, une maîtrise des déplacements et une préservation des ressources.

Les grandes orientations urbaines et environnementales de Saint-Brieuc pour les 10 ans à venir seront les suivantes :

- Dynamiser et étendre le centre ville,
- Structurer le développement de nouveaux secteurs d'urbanisation,
- Conforter les axes urbains,
- Favoriser le développement économique,
- et enfin préserver l'environnement et notre cadre de vie.

Constitué de 5 éléments, le Plan Local d'Urbanisme s'enrichira prochainement d'orientations particulières d'aménagement, d'une carte de zonage et d'un règlement. Là encore ces éléments seront soumis à l'approbation des Briochins.



Signature d'une Charte d'Insertion sociale dans le cadre du projet ANRU

Comme vous le savez, la Ville de Saint-Brieuc s'est engagée dans une démarche de projet de rénovation urbaine sur deux quartiers situés en Zone Urbaine Sensible : la Croix Saint-Lambert et Europe-Balzac-Ginglin.

Une convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a été signée le 21 décembre 2006.

Dans ce cadre, l'ANRU précise au travers de son règlement général qu'un projet faisant appel aux concours financiers de l'ANRU doit se conformer à une charte nationale d'insertion sociale.

Une concertation a donc été menée au niveau local entre les maîtres d'ouvrage, les partenaires impliqués et les différents acteurs concernés que sont les entreprises du bâtiment et des travaux publics représentées par leurs organisations professionnelles, les acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi notamment.

Ce plan, signé le 26 novembre dernier, permettra ainsi de favoriser l'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés professionnelles face à l'emploi, principalement résidentes des quartiers concernés par le projet de rénovation urbaine, avec l'objectif de réduire les inégalités sociales et urbaines au sein de l'agglomération briochine.

La CABRI, au centre de la cité, au cœur de l'agglomération

Le Conseil d'agglomération a décidé du principe d'acquisition de locaux pour y implanter le siège et les services de la CABRI sur le site dit de «La Providence» au centre-ville de Saint-Brieuc.

Cette opportunité immobilière résulte d'un projet d'aménagement initié par les propriétaires, prévoyant la restructuration totale de cet espace, en y intégrant en plus de ce pôle tertiaire, un programme d'habitat et la reconstruction de l'école qui s'y trouve actuellement.

Cette décision du Conseil d'agglomération se justifie par la nécessité unanimement reconnue de réunir sur le même site l'ensemble des services de la CABRI aujourd'hui dispersés -ce qui est à la fois compliqué et coûteux-, et ainsi de gagner en cohérence, en lisibilité et en efficacité, tout en permettant au personnel d'assurer ses missions dans des conditions satisfaisantes. Le choix ainsi retenu contribue aussi à renforcer la présence des administrations publiques au centre-ville de Saint-Brieuc, à proximité de la mairie, du Conseil général et de la préfecture, ce qui accroît la dimension de cohérence de l'ensemble de ces services, et en facilite la fréquentation et l'accès.

Enfin, il s'agit d'un projet qui se situe en harmonie avec les chantiers engagés par la Ville de Saint-Brieuc dans le cadre de son action de requalification du centre-ville, et donc en phase avec l'esprit qui inspire la coopération intercommunale visant à une bonne complémentarité entre les projets de chaque commune, et ceux qui relèvent de l'intérêt communautaire.

L'ensemble du groupe de la majorité municipale adresse à chacun et chacune d'entre vous ses vœux les meilleurs pour que 2008 comble vos espérances.

La perte d'un compagnon de route

Yves Dollo nous a quittés en cet automne. Militant Socialiste, Humaniste, Yves était cet homme d'une force et d'une droiture exemplaires.

Ce qu'il a apporté à sa Ville, à son Département, à sa Région, la Bretagne, grâce à ses divers mandats, chacun le reconnaît.

Sans y revenir longuement, je dois dire ici à quel point

il m'a guidée. Certes, le choix de réserver la circonscription de Saint-Brieuc à une femme, en 1997, avait été pour lui difficile à accepter.

Mais une fois l'élection passée, c'est avec lui que j'ai appris les rouages de l'Assemblée Nationale et c'est donc avec une extrême gentillesse et une grande complicité qu'il m'a pilotée.

Son sens aigu de la politique et de l'intérêt général m'ont alors pleinement aidée à m'investir dans les dossiers nationaux.

C'est encore ce sens de l'engagement qui le guidait lorsque, à la fin de l'été, il avait tenu à faire partie de l'équipe qui se mettait en place en vue des prochaines élections municipales.

Alors même qu'il n'était pas sûr «de pouvoir nous accompagner jusqu'au bout», il voulait encore, une nouvelle fois, une dernière fois, montrer aux Briochins combien il les aimait. Il aimait sa ville ; et ses habitants le lui rendaient bien.

Yves est parti prématurément, c'est un compagnon de route qui nous manque.

Danielle Bousquet



Les tristes circonstances de la disparition d'Yves Dollo donnent une tonalité particulière à notre expression dans ce Griffon.

Toutefois, il est une tradition bien plus heureuse que nous ne saurions oublier et que nous suivons avec plaisir en cette fin d'année 2007 :

Le groupe des élus socialistes et apparentés présente à chacune et chacun d'entre vous ses vœux de bonheur et de réussite pour 2008.

*Le groupe des élus socialistes et apparentés :
Danielle Bousquet, Michel Brémont, Anne Galand,
Didier Le Buhan, France Le Douarin et Claude Saunier.
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42
ou au 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.*

Créer des logements sociaux au centre ville, c'est possible

Après avoir souvent, dans plusieurs instances, exprimé le souhait que le siège de l'office HLM - CABRI habitat - reste en centre ville, l'hypothèse de son départ est désormais levée puisqu'il va s'implanter sur le site de la Providence. Nous ne pouvons que nous réjouir, d'abord que CABRI habitat ait un siège digne de ce nom pour les personnels et l'accueil des locataires et, ensuite, que cette activité tertiaire ne quitte pas, elle aussi, le centre ville.

Cette satisfaction serait totale si, dans le même mouvement, la collectivité - Ville ou CABRI - décidait de s'intéresser au site actuel de l'office, constitué de foncier et de plusieurs immeubles, situé entre les rues Lequyer et de la Gare. En effet, la collectivité ne doit pas laisser échapper

ces 3.700 m² de terrain dans le centre ville.

Une première étape vient d'être franchie : le conseil d'administration de CABRI Habitat a, après débat, le 29 novembre, accédé à cette demande : prendre le temps de la réflexion sur la destination du lieu. Cet espace pourrait être utilisé pour des investissements publics, des logements sociaux afin de le dédier à la mixité sociale.

Notre ambition de permettre à des ménages modestes de se loger au centre ville n'est plus isolée : en effet, une mission officielle vient de remettre un rapport qui recommande à Madame la ministre du Logement d'agir pour la construction d'un plus grand nombre de logements sociaux en centre ville.

C'est un encouragement à continuer d'agir !

Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère, conseillers municipaux communistes vous souhaitent de bonnes fêtes et vous offrent leurs meilleurs vœux pour 2008.

*Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère
Conseillers municipaux communistes.
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.
Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi
de 10 h 30 à 12 h, 10 rue Vicairie.*

2008, une année d'espoir ?

Nous vous souhaitons les meilleures fêtes de fin d'année possible et, pour 2008, une année pleine d'économies d'énergie ainsi que le minimum de gaz à effet de serre en s'opposant au projet d'usine à gaz et fuel des Châtelets.

Tout le monde s'en portera mieux pour le bienfait de notre planète et les générations qui nous suivront.

*Les élus Verts : Annie Corbel et Marc Boivin.
Groupe des Verts : 10 rue Vicairie - 02 96 60 44 42.*